

Enquête canadienne sur le revenu (ECR)

Questionnaire
2012

POUR INFORMATION SEULEMENT

Table des matières

Introduction (STH)	3
Remplacement éclairé (IR)	3
Appel des sous-blocs ACT : Activité sur le marché du travail et fréquentation scolaire (ACTB)	3
Activité (Population active) (ACT1)	4
Activité (Population active) (ACT2)	5
Activité (Études) (ACT3)	5
Appel du sous-bloc ALM: Limitation dans les activités (ALMB)	6
Limitation dans les activités (ALM1)	6
Appel des sous-blocs SCC : Pensions alimentaires et frais de garde (SCCB)	7
Pensions alimentaires (SCC1)	8
Pensions alimentaires (SCC2)	8
Frais de garde (SCC3)	9
Appel des sous-blocs IHT : Transferts entre ménages (IHTB)	9
Transferts entre ménages (IHT1)	10
Transferts entre ménages (IHT2)	10
Appel du sous-bloc INC : Revenu personnel total (INCB)	11
Revenu personnel total (INC1)	12
Propriétaires et locataires (DWL)	13
Propriétaires (OWN)	14

Introduction (STH)

STH_R01

Votre ménage a été choisi pour participer à l'Enquête canadienne sur le revenu.

L'information recueillie complétera l'Enquête sur la population active afin de mesurer le bien-être économique des individus et des familles. Ces questions couvriront la période de janvier à décembre 2012.

Bien que votre participation soit volontaire, votre collaboration est essentielle afin que les renseignements recueillis par l'enquête soient les plus exacts possible. Toutes les réponses que vous fournirez demeureront strictement confidentielles et ne serviront qu'à des fins statistiques.

STH_END

Remplacement éclairé (IR)

IR_R05

Afin de réduire la durée de l'entrevue et d'améliorer les renseignements fournis dans le cadre de la présente enquête, Statistique Canada prévoit combiner les renseignements d'enquête de votre ménage avec des données fiscales. Ces données combinées seront utilisées uniquement à des fins statistiques et demeureront confidentielles.

IR_END

Appel des sous-blocs ACT : Activité sur le marché du travail et fréquentation scolaire (ACTB)

ACTB_BEG

DV_HHNUM16: nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus dans le ménage
DV_D31AGE: âge du répondant à la fin de l'année de référence

ACTB_R05

Les prochaines questions concernent vos activités entre janvier et décembre 2012, ainsi que les activités d'autres membres de votre ménage.

ACTB_B10

Appeler le bloc ACT1 (Activité (Population active - module 1)) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV_HHNUM16 fois.

ACTB_B15

Appeler le bloc ACT2 (Activité (Population active - module 2)) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV_HHNUM16 fois.

ACTB_B20

Appeler le bloc ACT3 (Activité (Études)) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV_HHNUM16 fois.

ACTB_END

Activité (Population active) (ACT1)

ACT1_C01

Si DV_D31AGE > 69, passez à ACT1_Q01.
Sinon, passez à ACT1_Q05.

ACT1_Q01

Avez-vous travaillé à un emploi ou à une entreprise en 2012?

- 1 Oui (Passez à ACT1_Q05)
2 Non (Passez à ACT1_END)
NSP, RF (Passez à ACT1_END)

ACT1_Q05

En 2012, combien de semaines avez-vous travaillé à un emploi ou à une entreprise? Inclure les vacances, les congés de maternité ou parentaux, les congés de maladie et les grèves et lock-out.

(MIN : 00) (MAX : 52)

NSP, RF (Passez à ACT1_END)

ACT1_C10

Si ACT1_Q05 = 0, passez à ACT1_END.
Sinon, passez à ACT1_Q10.

ACT1_Q10

Pendant ces semaines, combien d'heures travailliez-vous habituellement à tous vos emplois?

INTERVIEWEUR : Si le nombre d'heures de travail variait d'une semaine à l'autre, demandez au répondant de fournir une moyenne.

(MIN : 1.0) (MAX : 168.0)

NSP, RF

ACT1_Q15

En tenant compte de tous les emplois que vous avez occupés en 2012, étiez-vous ...

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.
Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **employé ?**
2 **travailleur autonome ?**
3 **travailleur non rémunéré dans une entreprise familiale ?**

NSP, RF

ACT1_END

Activité (Population active) (ACT2)

ACT2_C01 Si (ACT1_Q01 = 2, NSP ou RF) ou (ACT1_Q05 = 52, NSP ou RF), passez à ACT2_END.
Sinon, passez à ACT2_Q05.

ACT2_Q05 **En 2012, pendant combien de semaines avez-vous été sans travail ET à la recherche d'un emploi? Inclure les mises à pied temporaires.**

INTERVIEWEUR : Ne considérez pas une personne comme étant « sans travail et à la recherche d'un emploi » pendant les semaines où elle était étudiante à temps plein.

(MIN : 00) (MAX : 52)

NSP, RF

ACT2_Q10 **Quelle était votre activité principale pendant les semaines où vous n'avez pas travaillé ni cherché d'emploi?**

- 1 Malade ou ayant une incapacité l'empêchant de travailler
- 2 S'occupait de la maison ou de la famille
- 3 Allait à l'école
- 4 Retraité
- 5 Autre

NSP, RF

ACT2_END

Activité (Études) (ACT3)

ACT3_C05 Si DV_D31AGE > 69, passez à ACT3_END.
Sinon, passez à ACT3_Q05.

ACT3_Q05 **Avez-vous fréquenté une école, un collège, un cégep ou une université à quelque moment que ce soit entre janvier et décembre 2012?**

INTERVIEWEUR : Demandez au répondant d'inclure seulement les cours qui peuvent être utilisés comme crédits en vue de l'obtention d'un certificat, diplôme ou grade.

- 1 Oui
- 2 Non

NSP, RF

ACT3_C10 Si ACT3_Q05 = 2, NSP, RF, passez à ACT3_END.
Sinon, passez à ACT3_Q10.

ACT3_Q10 **Étiez-vous inscrit comme un...?**

- 1 **Étudiant à temps plein**
- 2 **Étudiant à temps partiel**
- 3 **Étudiant à la fois à temps plein et à temps partiel**

NSP, RF

ACT3_C15 Si DV_D31 AGE > 16, passez à ACT3_Q15.
Sinon, passez à ACT3_END.

ACT3_Q15 **Avez-vous reçu des sommes d'argent provenant de bourses d'études, de perfectionnement ou de recherche en 2012?**

- 1 Oui
 - 2 Non
- NSP, RF

ACT3_C20 Si ACT3_Q15 = 1, passez à ACT3_Q20.
Sinon, passez à ACT3_END.

ACT3_Q20 **Quel montant total avez-vous reçu en 2012?**

(MIN : 1) (MAX : 999995)

NSP, RF

ACT3_END

Appel du sous-bloc ALM: Limitation dans les activités (ALMB)

ALMB_R05 **La prochaine section porte sur les conditions pouvant limiter les activités. Ces questions se rapportent aux maladies ou aux problèmes de santé qui ont duré, ou sont censés durer, six mois ou plus.**

ALMB_B25 Appeler le bloc ALM1 (Limitations dans les activités) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV_HHNUM16 fois.

ALMB_END

Limitation dans les activités (ALM1)

ALM1_Q05 **Avez-vous de la difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à vous pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Oui, parfois**
 - 2 **Oui, souvent**
 - 3 **Non**
- NSP, RF

ALM1_Q10 **Est-ce qu'un état physique, un état mental ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire :**

à la maison?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Oui, parfois**
 - 2 **Oui, souvent**
 - 3 **Non**
- NSP, RF

ALM1_C15

Si DV_D31AGE > 69, passez à ALM1_Q20.
Sinon, passez à ALM1_Q15.

ALM1_Q15

(Est-ce qu'un état physique, un état mental ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire :)

au travail ou à l'école?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Oui, parfois**
 - 2 **Oui, souvent**
 - 3 **Non**
- NSP, RF

ALM1_Q20

(Est-ce qu'un état physique, un état mental ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire :)

dans d'autres activités, par exemple dans les déplacements ou les loisirs?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Oui, parfois**
 - 2 **Oui, souvent**
 - 3 **Non**
- NSP, RF

ALM1_END

Appel des sous-blocs SCC : Pensions alimentaires et frais de garde (SCCB)

SCCB_BEG

DV_HHNUM18: nombre de personnes âgées de 18 ans ou plus dans le ménage
RR_N01: lien à la personne de référence (EPA)

SCCB_C01

Si DV_HHNUM18 > 0, passez à SCCB_R05.
Sinon, passez à SCCB_END.

SCCB_R05

Les prochaines questions portent sur les pensions alimentaires et les frais de garde.

SCCB_B10

Appeler le bloc SCC1 (Pensions alimentaires - module 1) pour chaque membre du ménage âgé de 18 ans ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV_HHNUM18 fois.

SCCB_B15

Appeler le bloc SCC2 (Pensions alimentaires - module 2) pour chaque membre du ménage âgé de 18 ans ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV_HHNUM18 fois.

SCCB_B20

Appeler le bloc SCC3 (Frais de garde) pour chaque membre du ménage âgé de 18 ans ou plus.

SCCB_END

Pensions alimentaires (SCC1)

SCC1_C05 Si DV_D31AGE < 25 et ACT3_Q05 = 1 et (RR_N01 = '03' (fils ou fille) ou '06' (enfant en tutelle)), passez à SCC1_END.
Sinon, passez à SCC1_Q05.

SCC1_Q05 **Entre janvier et décembre 2012, avez-vous reçu une pension alimentaire d'un ancien conjoint ou d'une ancienne conjointe? Par ceci, j'entends une pension alimentaire pour conjoint ou une pension alimentaire pour enfants déterminée par une entente formelle.**

INTERVIEWEUR : Exclure les cadeaux ou les transferts monétaires additionnels.
Inclure uniquement les paiements de pension alimentaire effectivement reçus.

1 Oui (Passez à SCC1_Q10)
2 Non (Passez à SCC1_END)
NSP, RF (Passez à SCC1_END)

SCC1_Q10 **À combien estimez-vous le montant total de toute pension alimentaire que vous avez reçue en 2012 ?**

INTERVIEWEUR : Exclure les cadeaux ou les transferts monétaires additionnels.
Inclure uniquement les paiements de pension alimentaire effectivement reçus.

(MIN : 1) (MAX : 99999995)

NSP, RF

SCC1_END

Pensions alimentaires (SCC2)

SCC2_C05 Si DV_D31AGE < 25 et ACT3_Q05 = 1 et (RR_N01 = '03' (fils ou fille) ou '06' (enfant en tutelle)), passez à SCC2_END.
Sinon, passez à SCC2_Q05.

SCC2_Q05 **Entre janvier et décembre 2012, avez-vous versé une pension alimentaire à un ancien conjoint ou à une ancienne conjointe? (Par ceci, j'entends une pension alimentaire pour conjoint ou une pension alimentaire pour enfants déterminée par une entente formelle.)**

INTERVIEWEUR : Exclure les cadeaux ou les transferts monétaires additionnels.
Inclure uniquement les paiements de pension alimentaire effectivement payés.

1 Oui (Passez à SCC2_Q10)
2 Non (Passez à SCC2_END)
NSP, RF (Passez à SCC2_END)

SCC2_Q10 **À combien estimez-vous le montant total de toute pension alimentaire que vous avez versée en 2012?**

INTERVIEWEUR : Exclure les cadeaux ou les transferts monétaires additionnels.
Inclure uniquement les paiements de pension alimentaire effectivement payés.

(MIN : 1) (MAX : 99999995)

NSP, RF

SCC2_END

Frais de garde (SCC3)

SCC3_C01 Si DV_D31 AGE > 69, passez à SCC3_END.
Sinon, passez à SCC3_C02.

SCC3_C02 Si ACT1_Q05 n'est pas égal à 0, passez à SCC3_C05.
Sinon, passez à SCC3_END.

SCC3_C05 Si DV_D31 AGE < 25 et ACT3_Q05 = 1 et (RR_N01 = '03' (fils ou fille) ou '06' (enfant en tutelle)), passez à SCC3_END.
Sinon, passez à SCC3_Q05.

SCC3_Q05 **Entre janvier et décembre 2012, avez-vous payé pour des services de garde d'enfants afin de vous permettre d'occuper votre emploi rémunéré?**

INTERVIEWEUR : Inclure les frais payés pendant les vacances scolaires.

1 Oui (Passez à SCC3_Q10)
2 Non (Passez à SCC3_END)
NSP, RF (Passez à SCC3_END)

SCC3_Q10 **À combien estimez-vous le montant total des services de garde d'enfants que vous avez payés en 2012 ? (Veuillez exclure les montants déclarés précédemment.)**

INTERVIEWEUR : Ne comptez pas en double les dépenses payées par le ménage qui ont déjà été déclarées. Inscrivez « 0 » si le montant total a déjà été inscrit.

(MIN : 0) (MAX : 99999995)

NSP, RF

SCC3_END

Appel des sous-blocs IHT : Transferts entre ménages (IHTB)

IHTB_R05 **Les prochaines questions portent sur les transferts d'argent entre des personnes ne vivant pas dans le même logement. Ces transferts peuvent être effectués en argent comptant ou par le paiement de factures, afin d'aider à payer les frais annuels de subsistance.**

IHTB_B10 Appeler le bloc IHT1 (Transferts entre ménages - module 1)) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ans ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV_HHNUM16 fois.

IHTB_B15 Appeler le bloc IHT2 (Transferts entre ménages - module 2)) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ans ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV_HHNUM16 fois.

IHTB_END

Transferts entre ménages (IHT1)

IHT1_C05

Si SCC1_Q05 = 1, passez à IHT1_Q05.
Sinon, passez à IHT1_Q10.

IHT1_Q05

Excluant les pensions alimentaires déterminées par une entente formelle, est-ce qu'une personne qui ne vit pas avec vous vous a aidé à payer vos frais annuels de subsistance en vous envoyant de l'argent ou en payant vos factures, entre janvier et décembre 2012?

INTERVIEWEUR : Une entente formelle peut être une ordonnance judiciaire ou une entente par médiation.

1 Oui (Passez à IHT1_Q15)
2 Non (Passez à IHT1_END)
NSP, RF (Passez à IHT1_END)

IHT1_Q10

Entre janvier et décembre 2012, est-ce qu'une personne qui ne vit pas avec vous vous a aidé à payer vos frais annuels de subsistance en vous envoyant de l'argent ou en payant vos factures?

1 Oui (Passez à IHT1_END)
2 Non (Passez à IHT1_END)
NSP, RF

IHT1_Q15

Quel montant total avez-vous reçu de toute personne ne vivant pas avec vous entre janvier et décembre 2012 ?

INTERVIEWEUR : Ne comptez pas en double les montants reçus par le ménage qui ont déjà été déclarés. Inscrivez « 0 » si le montant total a déjà été inscrit.

(MIN : 0) (MAX : 9999995)

NSP, RF

IHT1_END

Transferts entre ménages (IHT2)

IHT2_C01

Si DV_D31AGE < 18, passez à IHT2_END.
Sinon, passez à IHT2_C02.

IHT2_C02

Si DV_D31AGE < 25 et ACT3_Q05 = 1 et (RR_N01 = '03' (fils ou fille) ou '06' (enfant en tutelle)), passez à IHT2_END.
Sinon, passez à IHT2_C05.

IHT2_C05

Si SCC2_Q05 = 1, passez à IHT2_Q05.
Sinon, passez à IHT2_Q10.

IHT2_Q05

Excluant les pensions alimentaires déterminées par une entente formelle, avez-vous aidé à payer les frais de subsistance de quiconque ne vivant pas avec vous en lui envoyant de l'argent ou en payant ses factures, entre janvier et décembre 2012?

INTERVIEWEUR : Une entente formelle peut être une ordonnance judiciaire ou une entente par médiation.

1 Oui (Passez à IHT2_Q15)
2 Non (Passez à IHT2_END)
NSP, RF (Passez à IHT2_END)

IHT2_Q10

Entre janvier et décembre 2012, avez-vous aidé à payer les frais de subsistance de quiconque ne vivant pas avec vous en lui envoyant de l'argent ou en payant ses factures?

1 Oui (Passez à IHT2_END)
2 Non (Passez à IHT2_END)
NSP, RF

IHT2_Q15

Quel montant total avez-vous versé à toute personne ne vivant pas avec vous entre janvier et décembre 2012?

INTERVIEWEUR : Ne comptez pas en double les montants versés par le ménage qui ont déjà été déclarés. Inscrivez « 0 » si le montant total a déjà été inscrit.

(MIN : 0) (MAX : 99999995)

NSP, RF

IHT2_END

Appel du sous-bloc INC : Revenu personnel total (INCB)

INCB_R01

Maintenant une question sur le revenu personnel total.

INCB_B05

Appeler le bloc INC1 (Revenu personnel total) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ans ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV_HHNUM16 fois.

INCB_END

Revenu personnel total (INC1)

INC1_Q05

Au meilleur de votre connaissance, à combien estimez-vous votre revenu personnel total provenant de toutes les sources, avant impôts et autres déductions, au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2012?

Le revenu peut provenir de diverses sources comme le travail, les investissements, les pensions ou le gouvernement. Les exemples incluent l'assurance-emploi, l'aide sociale, les prestations fiscales pour enfants et d'autres revenus tels que les pensions alimentaires et le revenu locatif.

INTERVIEWEUR : Les gains en capital ne doivent pas être inclus dans le revenu personnel.

(MIN : -9000000) (MAX : 90000000)

NSP, RF

INC1_C10

Si INC1_Q05 = NSP ou RF, passez à INC1_Q10.
Sinon, passez à INC1_C21.

INC1_Q10

Pouvez-vous estimer dans lequel des groupes suivants se situe votre revenu personnel total? Votre revenu personnel total de l'année se terminant le 31 décembre 2012 était-il... ?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- | | | |
|---|--|---------------------|
| 1 | Inférieur à 30 000 \$ incluant les pertes de revenu | (Passez à INC1_Q15) |
| 2 | Égal ou supérieur à 30 000 \$ | (Passez à INC1_Q20) |
- NSP, RF

Passez à INC1_END

INC1_Q15

Veillez m'arrêter dès que j'aurai lu la catégorie qui s'applique à vous. Était-il... ?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- | | | |
|---|--|--|
| 1 | Inférieur à 5 000 \$ | |
| 2 | De 5 000 \$ à moins de 10 000 \$ | |
| 3 | De 10 000 \$ à moins de 15 000 \$ | |
| 4 | De 15 000 \$ à moins de 20 000 \$ | |
| 5 | De 20 000 \$ à moins de 25 000 \$ | |
| 6 | De 25 000 \$ à moins de 30 000 \$ | |
- NSP, RF (Passez à INC1_END)

Passez à INC1_C21

INC1_Q20

Veillez m'arrêter dès que j'aurai lu la catégorie qui s'applique à vous.

Était-il... ?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 01 **De 30 000 \$ à moins de 40 000 \$**
- 02 **De 40 000 \$ à moins de 50 000 \$**
- 03 **De 50 000 \$ à moins de 60 000 \$**
- 04 **De 60 000 \$ à moins de 70 000 \$**
- 05 **De 70 000 \$ à moins de 80 000 \$**
- 06 **De 80 000 \$ à moins de 90 000 \$**
- 07 **De 90 000 \$ à moins de 100 000 \$**
- 08 **100 000 \$ ou plus**

NSP, RF

(Passez à INC1_END)

INC1_C21

Si DV_D31AGE < 18, passez à INC1_END.
Sinon, passez à INC1_C22.

INC1_C22

Si DV_D31AGE < 25 et ACT3_Q05 = 1 et (RR_N01 = '03' (fils ou fille) ou '06' (enfant en tutelle)), passez à INC1_END.
Sinon, passez à INC1_C25.

INC1_C25

Si DV_D31AGE < 65 and ((INC1_Q05 > 0 et < \$50,000) or INC1_Q10 = 1 or INC1_Q20 = 01, 02), passez à INC1_Q25.
Sinon, passez à INC1_END.

INC1_Q25

Ce montant comprend-il des paiements d'aide sociale?

- 1 Oui
- 2 Non

NSP, RF

INC1_END

Propriétaires et locataires (DWL)

DWL_BEG

DW_Q01 = type de logement
DWELTYPE = type de logement dans le fichier d'échantillon de l'EPA

Type de logement:

- 01 = maison individuelle
- 02 = maison jumelée (maison double)
- 03 = maison en rangée
- 04 = duplex
- 05 = immeuble d'appartements de moins de 5 étages
- 06 = immeuble d'appartements de 5 étages ou plus
- 07 = établissement
- 08 = hôtel; maison de chambres / pension; camp
- 09 = maison mobile
- 10 = autre

DWL_R05

La prochaine série de questions portera sur votre logement.

DWL_C05A

Si DW_Q01 = vide, passez à DWL_C05C.
Sinon, passez à DWL_C05B.

DWL_C05B

Si DW_Q01 = 07, 08 ou 09, passez à DWL_Q10.
Sinon, passez à DWL_Q05.

DWL_C05C

Si DWELTYPE = 07, 08 ou 09, passez à DWL_Q10.
Sinon, passez à DWL_Q05.

DWL_Q05

Ce logement fait-il partie d'un ensemble de logements en condominium?

- 1 Oui
 - 2 Non
- NSP, RF

DWL_Q10

Ce logement nécessite-t-il des réparations? Ne considérez pas les rénovations ou rajouts.

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Non, seulement un entretien régulier est requis (peinture, nettoyage du système de chauffage, etc.)**
- 2 **Oui, des réparations mineures sont requises (carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, bardeaux arrachés, marches, rampes ou revêtement extérieur défectueux, etc.)**
- 3 **Oui, des réparations majeures sont requises (plomberie ou installation électrique défectueuse, réparations à la charpente des murs, planchers ou plafonds, etc.)**

NSP, RF

DWL_END

Propriétaires (OWN)

OWN_BEG

TN_Q01: propriétaire ou locataire

OWN_C05A

Si TN_Q01 = 1 (propriétaire), passez à OWN_C05B.
Sinon, passez à OWN_END.

OWN_C05B

Si DW_Q01 = vide, passez à OWN_C05D.
Sinon, passez à OWN_C05C.

OWN_C05C

Si DW_Q01 = 01, 02, 03, 04, 09, 10, NSP ou RF, passez à OWN_Q05.
Sinon, passez à OWN_Q10.

OWN_C05D

Si DWELTYPE = 01, 02, 03, 04, 09, 10, DK ou RF, passez à OWN_Q05.
Sinon, passez à OWN_Q10.

OWN_Q05

Est-ce que vous, ou un autre membre de votre ménage, exploitez une ferme sur cette propriété?

- 1 Oui
 - 2 Non
- NSP, RF

OWN_Q10

Est-ce que vous, ou un autre membre de votre ménage, exploitez une entreprise à partir de ce logement ou de cette propriété?

INTERVIEWEUR : Par propriété, on entend le terrain et les bâtiments associés avec le logement.

- 1 Oui
 - 2 Non
- NSP, RF

OWN_Q15

Combien y a-t-il de chambres à coucher dans ce logement?

INTERVIEWEUR : Comptez toutes les pièces considérées comme des chambres à coucher même si elles sont désormais utilisées à d'autres fins, par exemple comme chambre d'amis ou salle de télévision.

Ne comptez pas les pièces qui ne servent qu'à des activités professionnelles.

Comptez toutes les pièces maintenant utilisées comme chambres à coucher, même si à l'origine, elles n'étaient pas prévues à cette fin comme les chambres à coucher au sous-sol.

Pour les logements d'une seule pièce ou les studios, inscrivez zéro.

(MIN : 0) (MAX : 95)

NSP, RF

OWN_Q20

Y a-t-il une hypothèque sur ce logement?

- 1 Oui
 - 2 Non
- NSP, RF
- (Passez à OWN_Q65)
(Passez à OWN_Q65)

OWN_Q25

Les impôts fonciers (taxes municipales) sont-ils inclus dans vos paiements hypothécaires?

- 1 Oui
 - 2 Non
- NSP, RF
- (Passez à OWN_Q65)

OWN_Q30

Avez-vous plus d'un prêt hypothécaire pour votre logement?

- 1 Oui
 - 2 Non
- NSP, RF
- (Passez à OWN_C55)
(Passez à OWN_Q65)

OWN_Q35

À quelle fréquence effectuez-vous vos versements hypothécaires réguliers?

- 01 Hebdomadaire
 - 02 Toutes les deux semaines
 - 03 Deux fois par mois
 - 04 Bihebdomadaire
 - 05 Mensuelle
 - 06 Trimestrielle
 - 07 Annuelle
 - 08 Deux fois par année
 - 09 Autre - Précisez
- NSP, RF
- (Passez à OWN_Q40)
(Passez à OWN_S35)
(Passez à OWN_Q65)

Passez à OWN_C45

OWN_S35

(À quelle fréquence effectuez-vous vos versements hypothécaires réguliers?)

INTERVIEWEUR : Précisez.

(80 espaces)

(NSP, RF ne sont pas permis)

Passez à OWN_C45

OWN_Q40

Est-ce...?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

1 **Toutes les deux semaines**

2 **Deux fois par mois**

NSP, RF

(Passez à OWN_Q65)

OWN_C45

Si OWN_Q25 = 1, passez à OWN_Q45.
Sinon, passez à OWN_Q50.

OWN_Q45

En incluant vos impôts fonciers, combien déboursez-vous pour chacun de ces versements réguliers de votre prêt hypothécaire? Veuillez exclure les paiements forfaitaires et les versements irréguliers.

INTERVIEWEUR : Arrondir au dollar près.

(MIN : 1) (MAX : 99999995)

NSP, RF

Passez à OWN_Q65

OWN_Q50

Combien déboursez-vous pour chacun de ces versements réguliers de votre prêt hypothécaire? Veuillez exclure les paiements forfaitaires et les versements irréguliers.

INTERVIEWEUR : Arrondir au dollar près.

(MIN : 1) (MAX : 99999995)

NSP, RF

Passez à OWN_Q65

OWN_C55

Si OWN_Q25 = 1, passez à OWN_Q55.
Sinon, passez à OWN_Q60.

OWN_Q55

En incluant vos impôts fonciers, combien payez-vous par mois pour tous ces prêts hypothécaires? Veuillez exclure les paiements forfaitaires et les versements irréguliers.

INTERVIEWEUR : Arrondir au dollar près.

(MIN : 1) (MAX : 99999995)

NSP, RF

Passez à OWN_Q65

- OWN_Q60 **Combien payez-vous par mois pour tous ces prêts hypothécaires? Veuillez exclure les paiements forfaitaires et les versements irréguliers.**
- INTERVIEWEUR : Arrondir au dollar près.
- (MIN : 1) (MAX : 99999995)
- NSP, RF
- OWN_Q65 **À quel montant s'élève l'impôt foncier annuel (taxes municipales) pour ce logement? Veuillez inclure les taxes scolaires, les frais de service spéciaux et la taxe d'améliorations locales.**
- INTERVIEWEUR : Arrondir au dollar près.
- (MIN : 0) (MAX : 99999995)
- NSP, RF
- OWN_C70A Si DWL_Q05 = 1, passez à OWN_Q75.
Sinon, passez à OWN_C70B.
- OWN_C70B Si OWN_Q65 = 0, NSP ou RF, passez à OWN_END.
Sinon, passez à OWN_Q70.
- OWN_Q70 **L'eau est-elle comprise dans les paiements déjà mentionnés?**
- INTERVIEWEUR : Les paiements déjà mentionnés peuvent comprendre les versements de prêts hypothécaires et les impôts fonciers.
- 1 Oui
2 Non
NSP, RF
- Passez à OWN_END
- OWN_Q75 **Quels sont les frais de condominium mensuels pour ce logement?**
- (MIN : 0) (MAX : 99999995)
- NSP, RF (Passez à OWN_END)
- OWN_C80 Si (OWN_Q65 = 0, NSP ou RF) ET (OWN_Q75 = 0, NSP ou RF), passez à OWN_END.
Sinon, passez à OWN_Q80.
- OWN_Q80 **Lesquels des items suivants sont compris dans les paiements déjà mentionnés?**
- INTERVIEWEUR : Les paiements déjà mentionnés peuvent comprendre les versements de prêts hypothécaires, les impôts fonciers, et les frais de condominium.
Choisissez toutes les réponses appropriées. Lisez les catégories au répondant.
- 1 **Électricité**
2 **Combustible de chauffage**
3 **Eau**
4 Aucun de ces choix
NSP, RF
- OWN_END